

Il me pèse d'avoir à raconter les vicissitudes des guerres civiles qui écrasent la nation et le royaume des Francs, et, chose cruelle, nous ont déjà fait voir ces temps marqués par le Seigneur comme le commencement des calamités : *Le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils; les enfants se soulèveront contre leur père et leur mère, et les feront mourir.* Ils auraient dû cependant se laisser enrayer par les exemples des rois anciens qui, une fois divisés, succombaient aussitôt sous leurs ennemis. Combien de fois la ville des villes elle-même, la capitale du monde entier, n'a-t-elle pas été vue, en s'engageant dans la guerre civile, tomber du coup, et, la guerre cessée, se relever comme de terre ? Plût à Dieu et à vous, ô rois ? que vous voulussiez exercer vos forces dans des combats semblables à ceux que livrèrent vos pères à la sueur de leurs fronts, afin que les nations, frappées de terreur à la vue de votre union, fussent subjuguées par votre valeur. Rappelez-vous ce qu'a fait Clovis, celui qui marche en tête de toutes vos victoires, ce qu'il a mis à mort de rois ennemis, anéanti de nations contraires, subjugué de pays et de peuples; par quoi il vous a laissé le royaume dans toute sa force et son intégrité; et lorsqu'il fit ces choses il ne possédait ni or ni argent, comme vous en avez maintenant dans vos trésors. Que faites-vous ? que demandez-vous ? quelles choses n'avez-vous pas en abondance ? Dans vos maisons les délices surpassent vos désirs; vos celliers regorgent de vin, de blé, d'huile; l'or et l'argent s'accumulent dans vos trésors. Mais une seule chose vous manque, la grâce de Dieu, parce que vous ne conservez pas entre vous la paix. Pourquoi l'un prend-il le bien de l'autre ? Pourquoi chacun convoite-t-il ce qui n'est pas à lui ? Prenez garde, je vous en prie, à ce que dit l'apôtre : *Si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.* Examinez avec soin les écrits des anciens, et voyez ce qu'ont engendré les guerres civiles; recherchez ce qu'a écrit Orose sur les Carthaginois, lorsque racontant qu'après sept cents années leur ville et leur empire furent détruits, il ajoute : *Qui les a conservés a si longtemps ? la concorde; qui les a détruits après un si long temps ? la discorde.* Garder vous de la discorde, gardez-vous des guerres civiles qui vous tourmentent vous et vos peuples. Que pouvez-vous espérer, si ce n'est qu'après la destruction de vos armées, demeurés sans appui, vous ne tombiez bientôt accablés par les nations ennemies ? Si la guerre civile te plaît, ô roi ! exerce-toi à ces combats que l'apôtre avertit l'homme de livrer en lui-même; que l'esprit ambitionne de surmonter la chair, et que les vices soient vaincus par les vertus : libre alors, sers ton maître qui est le Christ; au lieu qu'enchaîné tu servais celui qui est la source de tout mal.

Le roi Sigebert ayant été tué auprès de Vitry [en 575], la reine Brunehault [Brunichilde] se trouvait à Paris avec ses fils; et comme on lui fit apporté la nouvelle de ce qui était arrivé, et que, troublée par la douleur et le deuil, elle ne savait ce qu'elle avait à faire, le duc Gondebaud enleva secrètement son fils Childebart encore petit enfant, et, le dérochant à une mort certaine, rassembla les peuples sur lesquels avait régné son père, et l'établit pour roi à peine âgé d'un lustre. Il commença à régner le jour de la naissance du Seigneur. La première année de son règne, le roi Chilpéric vint à Paris, et, s'étant saisi de Brunehault, l'envoya en exil dans la ville de Rouen, et s'empara de ses trésors qu'elle avait apportés à Paris. Il ordonna que ses filles fussent retenues prisonnières dans la ville de Meaux. Alors Roccolène vint à Tours avec les gens du Maine, pilla et commit beaucoup de crimes. Nous raconterons ensuite comment il périt, frappé par saint Martin, en punition de tout le mal qu'il avait fait.

Chilpéric fit marcher vers Poitiers son fils Mérovée [Mérovec], à la tête d'une armée; mais celui-ci, négligeant les ordres de son père, vint à Tours et y passa les saints jours de Pâques. Son armée ravagea cruellement tout le pays, et lui, feignant de vouloir aller trouver sa mère, se rendit à Rouen, y rejoignit la reine Brunehault et la prit en mariage. Chilpéric ayant appris que, contre l'honnêteté et les lois canoniques, Mérovée avait épousé la femme de son oncle, en sentit une grande amertume, et plus prompt que la parole, s'avança vers la ville de Rouen. Mais comme ils reconnurent qu'il avait l'intention de les séparer, ils se réfugièrent dans la basilique de saint Martin, construite en planches, sur les murs de la ville. Le roi étant arrivé s'efforça, par beaucoup d'artifices, de les engager à en sortir, et comme ils ne le croyaient pas, pensant bien que ce qu'il en faisait était pour les tromper, il leur fit serment, en disant : *Puisque c'est la volonté de Dieu, je ne les forcerai point à se séparer.* Ceux-ci ayant reçu son serment sortirent de la chapelle, il les embrassa, les reçut honorablement, leur fit des festins. Peu de jours après, il retourna à Soissons, emmenant avec lui le roi Mérovée.

Tandis qu'ils étaient encore à Rouen, il s'assembla quelques gens de la Champagne qui attaquèrent la ville de Soissons, et qui, en ayant chassé la reine Frédégonde et Clovis, fils de Chilpéric, voulaient se rendre maîtres de la ville. Le roi Chilpéric l'ayant appris, y marcha avec une armée; et leur envoya des messagers pour les avertir de ne pas l'offenser, de peur qu'il n'en résultât la perte des deux armées; mais eux, dédaignant ce conseil, se préparèrent au combat. La bataille se livra, et le parti de Chilpéric fut vainqueur; il mit en fuite ses ennemis, coucha sur le champ de bataille beaucoup de leurs forts et vaillants hommes, et ayant mis le reste en fuite, il entra dans Soissons. Après cela, le roi commença d'entrer en soupçon contre son fils Mérovée, à cause de son mariage avec Brunehaut, disant que sa méchanceté avait été la cause de ce combat. Il lui ôta donc ses armes, et lui donna des gardes auxquels il enjoignit de veiller sur lui, songeant en lui-même à ce qu'il en ordonnerait ensuite. Godin qui à la mort de Sigebert avait passé à Chilpéric, et que celui-ci avait enrichi de beaucoup de bienfaits, était celui qui avait soulevé cette guerre; mais vaincu sur le champ de bataille, il fut le premier à s'enfuir. Le roi lui ôta les domaines qu'il lui avait donnés de son fisc, dans le territoire de Soissons, et les transféra à la basilique de saint Médard. Godin mourut peu de temps après, de mort subite. Sa femme épousa Rauchingue, homme rempli de toute sorte de vanité, gonflé d'orgueil et d'une insolente fierté; il se conduisait envers ceux qui lui étaient soumis de telle sorte qu'on n'apercevait pas en lui la moindre humanité; mais cruel envers les siens, au-delà de ce qui est ordinaire à la méchanceté et à la folie humaines, il commettait à leur égard des actions détestables. Lorsqu'un serviteur tenait devant lui, comme il est d'usage, pendant son repas, un flambeau de cire allumé, il lui faisait découvrir les jambes, et le forçait d'appuyer le flambeau jusqu'à ce qu'il s'éteignît; puis le faisant rallumer il recommençait aussi longtemps qu'il le fallait pour que le serviteur se brûlât entièrement les jambes. Si celui-ci criait ou s'efforçait de s'enfuir, on le menaçait d'une épée nue, et s'il arrivait qu'il se mît à pleurer, cela augmentait les transports de joie de son maître. On raconte que, dans ce temps, deux de ses serviteurs, un homme et une jeune fille prirent, comme il arrive souvent, de l'amour l'un pour l'autre, et après que cette affection eut duré l'espace de plus de deux ans, ils se réfugièrent ensemble dans l'église; Rauchingue, l'ayant appris, alla trouver le prêtre du lieu, le priant de lui rendre sur-le-champ ses domestiques, moyennant promesse de ne les pas châtier. Alors le prêtre lui dit : *Tu sais quel respect on doit rendre à l'église de Dieu; tu ne peux reprendre ceux-ci sans leur avoir juré ta foi que tu les uniras pour toujours, et sans avoir promis en même temps de les exempter de toute punition corporelle.* Il demeura quelque temps en suspens sans rien dire, puis se tournant vers le prêtre, il mit les mains sur l'autel, et prêta serment en disant : *Je ne les séparerai jamais, mais plutôt aurai soin qu'ils demeurent unis. Ce qui s'est passé m'a été désagréable, parce que cela s'est fait sans mon consentement; cependant je m'en accommode volontiers, puisque lui n'a pas pris pour femme la servante d'un autre, et qu'elle n'a pas choisi un serviteur étranger.* Le prêtre crut de bonne foi la promesse de cet homme rusé, et lui rendit ses serviteurs, après qu'il eut donné la garantie exigée; il les reçut de lui, et l'ayant remercié, s'en retourna à sa maison. Aussitôt il fit couper un arbre, en fit abattre la tête, et ayant fait fendre le tronc avec un coin, ordonna de le creuser, ensuite fit ouvrir en terre une fosse de la profondeur de trois ou quatre pieds, et donna ordre d'y déposer ce tronc creusé; puis y arrangeant la jeune fille en manière de morte, fit jeter dessus le serviteur, les fit couvrir d'une planche, remplit la fosse de terre, et les ensevelit ainsi vivants, disant : *Comme je ne veux pas manquer à mon serment, ils ne seront jamais séparés.* Le prêtre, averti de la chose, accourut en toute hâte, et reprochant à cet homme son action, obtint à grand-peine qu'il fit découvrir la fosse; on en retira le serviteur vivant, mais on trouva la jeune fille suffoquée. Rauchingue était d'une grande perversité dans les actions de cette sorte, ne se montrant en rien aussi habile que dans les tromperies et les dérisions, et dans toutes les choses mauvaises, en sorte qu'il mourut comme il le méritait, car sa mort fut semblable aux plaisirs de sa vie, ainsi que nous le dirons par la suite [Livre IX].

Siggo, référendaire, qui avait été chargé du sceau du roi Sigebert, et avait passé au roi Chilpéric pour en obtenir l'emploi qu'il avait eu chez son frère, quitta de nouveau Chilpéric, et passa au roi Childebert, fils de Sigebert. Ansoald obtint les biens qu'il avait dans le Soissonnais. Beaucoup de ceux qui avaient passé du royaume de Sigebert dans celui de Chilpéric le quittèrent de même. La femme de Siggo mourut peu de temps après, mais il en prit une autre.

En ces jours-là Roccolène, envoyé par Chilpéric, vint à Tours plein de jactance, et, plaçant son camp de l'autre côté de la Loire, nous fit dire par des messagers de faire sortir de la sainte basilique Gontran [Guntchramn], accusé de la mort de Théodebert, menaçant, si nous ne le

faisons pas, de brûler la ville et tous ses faubourgs. Ayant entendu son message, nous députâmes vers lui, répondant que ce qu'il nous demandait ne s'était pas fait dans les temps anciens, et qu'on ne pouvait en aucune manière permettre la violation de la sainte basilique; que s'il exécutait ce qu'il avait dit, cela ne lui tournerait pas à bien non plus qu'au roi qui avait donné cet ordre, et qu'il devait redouter davantage la puissance du saint évêque, dont les mérites avaient opéré la veille la guérison d'un paralytique. Mais lui, sans aucune crainte, s'étant établi dans la maison épiscopale d'outre-Loire, disjoignit les planches de cette maison attachées avec des clous, et les gens du flans qui étaient venus avec lui en emportèrent même les clous dans des sacs de cuir; ils abattirent les blés et ravagèrent tout. Mais tandis que Roccolène se conduisait ainsi, frappé de Dieu, il fut attaqué de la jaunisse. Cependant il renvoya de nouveau des ordres violents, disant : *Si vous ne chassez pas aujourd'hui le duc Gontran de votre basilique, j'écraserai tellement tout ce qu'il y a de verdoyant autour de la ville, que la terre pourra être labourée par-dessus.* Le saint jour de l'Épiphanie arriva, et il commença à être tourmenté de plus en plus. Alors, par le conseil des siens, il passa le fleuve et vint à la ville. Ensuite, lorsque les prêtres allèrent, en chantant les psaumes, de la cathédrale à la sainte basilique, il suivit la croix monté sur son cheval; mais lorsqu'il entra dans la sainte basilique, ses menaces et sa fureur tombèrent, et, sorti de l'église, il ne put ce jour-là prendre aucune nourriture; sa respiration était devenue très difficile, et il se rendit à Poitiers. C'étaient alors les saints jours de carême; il mangea une grande quantité de lapereaux; et, comme il avait préparé des actes pour tourmenter ou rançonner dans les premiers jours de mars les citoyens de Poitiers, il rendit l'âme le lendemain; et ainsi se calmèrent son orgueil et sa superbe.

En ce temps Félix, évêque de Nantes, m'écrivit des lettres pleines d'injures, me mandant aussi que mon frère avait été tué parce que, par convoitise de l'épiscopat, il avait fait périr l'évêque; mais, tandis qu'il écrivait ces choses, lui-même convoitait un domaine de mon église, et, comme je ne voulus pas le lui donner, plein de fureur il vomit, comme je l'ai dit, mille injures contre moi. Je lui répondis enfin un jour : *Rappelez-vous ce que dit le prophète [Is 5,8] : Malheur à vous qui joignez maisons à maisons, et qui ajoutez terres à terres, jusqu'à ce qu'enfin le bien vous manque. Serez-vous donc les seuls qui habiterez sur la terre ? Oh ! si tu étais évêque de Marseille, les vaisseaux n'y apporteraient jamais ni huile, ni aucune autre épice, mais seulement du papier, pour te donner plus de moyens de diffamer les gens de bien par tes écritures; mais la disette de papier a mis un terme à ta loquacité.* Il était d'un orgueil et d'une cupidité infinie; mais, pour ne pas lui ressembler, je passerai sur ces choses, et expliquerai de quelle manière mon frère avait quitté la lumière du jour, et avec quelle promptitude la vengeance de Dieu atteignit ceux qui l'avaient frappé. Le bienheureux Tétrique [Tetricus], évêque de la cathédrale de Langres, étant devenu vieux, chassa le diacre Lampade qui avait été son homme de confiance, et mon frère, désirant venir au secours des pauvres que Lampade avait injustement dépouillés, contribua à lui faire donner cette humiliation, et encourut par là sa haine. Cependant le bienheureux Tétrique fut frappé d'apoplexie, et les remèdes de la médecine ne pouvant rien pour lui, son clergé troublé et angoissé, autant qu'il était possible, de se trouver sans pasteur, demanda qu'on lui envoyât Munderic. Le roi l'ayant accordé et tonsuré, il fut sacré évêque, à cette condition que, pendant la vie du bienheureux Tétrique, il gouvernerait, en qualité d'archiprêtre, le château de Tonnerre, y ferait sa résidence, et qu'après le décès de son prédécesseur, il lui succéderait. Tandis qu'il habitait ce château, il encourut la haine du roi, car on assurait que lorsque le roi Sigebert était venu contre son frère Gontran, il lui avait donné des vivres et fait des présents. Il fut donc tiré du château et mis en exil sur la rive du Rhône, dans une certaine tour étroite et sans toiture, dans laquelle il demeura environ deux ans avec de grandes souffrances. A la demande du saint évêque Nicet, il lui fut permis de venir à Lyon, où il habita pendant deux mois; mais ne pouvant obtenir du roi d'être rétabli au lieu d'où il avait été chassé, il s'échappa la nuit, se rendit près du roi Sigebert, et institué évêque du canton de l'Arsat, ayant sous sa juridiction quinze paroisses qui avaient été d'abord occupées par quelques Goths, et que réclamait maintenant Dalmate, évêque de Rodez. Lorsque Munderic fut parti, les habitants de Langres demandèrent pour évêque Silvestre, mon parent et celui du bienheureux Tétrique, et ils le demandèrent à l'instigation de mon frère. Le bienheureux Tétrique étant sorti de ce monde, Silvestre fut tonsuré et ordonné prêtre, et prit possession de tout ce qui dépendait de cette cathédrale, puis se prépara à partir pour Lyon, pour y recevoir la consécration épiscopale. Mais, attaqué depuis longtemps d'épilepsie, il fut en ce temps saisi de cette maladie; et plus cruellement privé de ses sens qu'il ne l'avait encore été, fut deux jours sans relâche à pousser des mugissements, et le troisième jour rendit l'esprit. Alors Lampade, qui avait été dépouillé, comme nous l'avons dit, de ses dignités et de ses revenus, se

joignit, en haine du diacre Pierre, mon frère, avec le fils de Silvestre, lui persuadant et affirmant que son père avait péri par les maléfices de celui-ci. Le fils de Silvestre, jeune d'âge et léger d'esprit, s'irrita contre le diacre Pierre et l'accusa en public de ce parricide. Aussitôt que Pierre eut entendu cette accusation, il porta sa cause devant l'évêque saint Nicet, oncle de ma mère, et se rendit à Lyon; là, en présence de l'évêque Syagrius, de beaucoup d'autres prêtres et des principaux séculiers, il prêta serment qu'il n'avait jamais eu part à la mort de Silvestre. Mais deux ans après le fils de Silvestre, excité de nouveau par Lampade, poursuivit sur une route le diacre Pierre, et le tua d'un coup de lance; après quoi celui-ci fut enlevé de ce lieu et porté au château de Dijon, où on l'ensevelit auprès de saint Grégoire, notre bisaïeul. L'homicide ayant pris la fuite, passa vers le roi Chilpéric, et ses biens furent remis au fisc du roi Gontran. Le crime qu'il avait commis le fit errer en différents lieux, ne s'arrêtant et ne demeurant nulle part. Enfin, poussé, je crois, par les cris du sang innocent qui s'élevait contre lui vers la puissance divine, dans un des lieux par où il passait, il tua de son épée un homme qui ne lui avait rien fait. Les parents de celui-ci, pleins de douleur de la mort de leur proche, soulevèrent le peuple, et ayant tiré leurs épées, le coupèrent en morceaux et dispersèrent ses membres de côté et d'autre. Telle fut, par un juste jugement de Dieu, la fin de ce misérable, afin qu'après avoir fait périr un parent innocent, coupable lui-même il ne demeurât pas plus longtemps sur la terre. Cela lui arriva au bout de trois ans.

Après la mort de Silvestre, les habitants de Langres demandant encore un évêque, on leur donna Pappole [Pappolus] qui avait été archidiacre d'Autun. Beaucoup assurent qu'il commit un grand nombre d'iniquités que nous passerons sous silence, pour ne pas nous montrer détracteur de nos frères. Cependant nous n'omettrons pas de raconter quelle fut sa mort. La huitième année de son épiscopat, comme il parcourait les paroisses et les domaines de son église, le bienheureux Tétrique lui apparut une nuit pendant son sommeil avec un visage menaçant, et lui parla ainsi : *Pourquoi es-tu ici, Pappole ? pourquoi souilles-tu mon siège et envahis-tu mon église ? Pourquoi disperses-tu les brebis qui m'avaient été confiées ? Va-t-en; abandonne ce siège, éloigne-toi de ce pays.* Et disant ces mots, il poussa vigoureusement contre sa poitrine une verge qu'il tenait à la main. Comme Pappole s'éveillait, cherchant à penser ce que ce pouvait être, une crampe se fixa en ce lieu, lui faisant éprouver une vive douleur. En cette angoisse, il prit horreur de la nourriture et de la boisson, et vit la mort s'approcher de lui; que dirai-je de plus ? Le troisième jour le sang lui sortit par la bouche et il expira; on le transporta et on l'ensevelit à Langres. On nomma évêque à sa place l'abbé Mummole [Mummolus] surnommé le beau, que beaucoup ont célébré avec de grandes louanges comme chaste, sobre, modéré, très diligent en toutes les bonnes œuvres, ami de la justice, adonné de toutes ses forces à la charité. Parvenu à l'épiscopat, comme il sut que Lampade avait dérobé une grande quantité des biens de l'église, et que, des dépouilles des pauvres, il avait acquis des champs, des vignes et des esclaves, il le chassa de sa présence, dénué de tout; et celui-ci, tombé dans la plus grande pauvreté, est maintenant obligé de gagner sa nourriture par le travail de ses mains. Mais en voilà assez sur ce point.

Pendant l'année dont nous venons de parler, c'est-à-dire, celle où, après la mort de Sigebert, son fils Childebert commença à régner, il se fit au tombeau du bienheureux Martin beaucoup de prodiges que j'ai écrits dans le livre que j'ai essayé de composer sur ses miracles; et, bien qu'en un discours sans art, je me crois obligé de rapporter ce que j'ai vu moi-même ou ce qui m'a été raconté par des gens dignes de foi. J'exposerai donc ici seulement les choses arrivées aux hommes de peu de foi qui, après avoir éprouvé la puissance des secours célestes, recoururent cependant encore aux remèdes de la terre. Léonaste [Leonastès], archidiacre de Bourges, avait perdu la lumière par des cataractes qui lui étaient tombées sur les yeux. Après s'être promené de médecin en médecin, sans pouvoir recouvrer la vue, il vint à la basilique de saint Martin, et là il demeura deux ou trois mois gémissant assidûment et priant que la lumière lui fût rendue. Un jour de fête il s'aperçut que sa vue commençait à s'éclaircir; mais revenu à sa maison, il appela un juif qui lui mit des ventouses aux épaules afin de rendre encore plus de lumière à ses yeux; mais à mesure que le sang coulait, il retombait dans sa cécité. Alors il revint de nouveau au saint temple et y demeura encore un long espace de temps, mais sans pouvoir recouvrer la lumière; ce qui, je pense, lui fut refusé à cause de son péché, selon ces paroles du Seigneur : *Quiconque à déjà, on lui donnera encore, et il sera dans l'abondance; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a [Mt 13,19].* Et cette autre : *Vous voyez que vous êtes guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire [Jn 5,14].* Celui-ci serait demeuré en santé, s'il

n'eût pas voulu ajouter les secours d'un Juif à ceux de la puissance divine; car tels sont les avertissements et les paroles de l'apôtre [II Cor 6,14-17] : *Ne vous attachez point à un même joug avec les infidèles, car quelle union peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité ? Quel commerce entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord entre Jésus Christ et Bélial ? Quelle société entre le fidèle et l'infidèle ? Quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles ? Car vous êtes le temple du Dieu vivant ... C'est pourquoi sortez du milieu de ces personnes et séparez-vous d'eux, dit le Seigneur.* Que tout chrétien apprenne donc de là, quand il a obtenu les remèdes célestes, à ne pas requérir la science mondaine.

Il convient de rapporter ici qui et quels hommes furent, cette année, appelés à Dieu; car je regarde comme favorisés et agréables à Dieu ceux qu'il appelle en cette sorte de notre terre en son paradis. Ainsi sortit du monde le saint prêtre Sénoch, qui faisait sa demeure à Tours. Il était de la nation des Taifales; et, ayant pris à Tours les ordres ecclésiastiques, il se retira dans une cellule qu'il se fit entre de vieux murs, rassembla des moines, et répara l'oratoire ruiné depuis longtemps; il fit éprouver à un grand nombre de malades la vertu de ses miracles, que nous avons écrits dans le livre de sa vie.

En cette année [an 575], décéda le bienheureux Germain, évêque de Paris. Les grands miracles qu'il avait opérés dans sa vie mortelle furent confirmés par celui qu'il fit à ses obsèques. Des prisonniers l'ayant invoqué à grands cris, son corps aussitôt s'appesantit sur la terre, et lorsqu'ils eurent été déliés, il se laissa enlever sans peine. Ceux qui avaient été ainsi délivrés suivirent ses funérailles, et arrivèrent libres à la basilique, dans laquelle on l'ensevelit; et avec l'aide de Dieu, ceux qui avaient la foi obtinrent à son tombeau une grande quantité de miracles; en sorte que ce qu'on y demandait avec justice y était aussitôt accordé. Celui qui voudra s'enquérir avec soin et exactitude des miracles opérés par son corps, les trouvera tous dans sa vie, composée par le prêtre Fortunat.

Cette même année, mourut encore le reclus Caluppa : il avait été religieux dès son enfance. Étant entré au monastère de Mélite, dans le territoire d'Auvergne, il se fit remarquer des frères par une grande humilité, comme nous l'avons écrit dans le livre de sa vie [*Vie des Pères*, c. II].

Il y eut aussi dans le territoire de Langres un reclus nommé Patrocle, élevé aux honneurs de la prêtrise, homme d'une admirable sainteté et piété, et d'une grande abstinence, souvent tourmenté de diverses incommodités que lui causait le jeûne : il ne buvait, ni vin ni bière, ni rien de ce qui peut enivrer, mais seulement de l'eau un peu adoucie de miel. Il n'usait d'aucune espèce de ragoût, mais se nourrissait de pain trempé dans l'eau, et parsemé de sel. Jamais ses yeux ne s'appesantirent par le sommeil : il était assidu à l'oraison, et lorsqu'il l'interrompait quelque peu, lisait ou écrivait. Il guérissait souvent par ses prières des fiévreux tourmentés de pustules ou d'autres maladies. Il se manifesta par beaucoup d'autres miracles qu'il serait trop long de raconter en détail. Il portait toujours un cilice à nu sur son corps. A quatre-vingts ans, il quitta ce monde, et alla trouver le Christ. Nous avons écrit un livre de sa vie [*Vie des Pères*, c. IX].

Et comme notre Dieu a toujours daigné glorifier ses prêtres, j'exposerai ici ce qui arriva cette année aux Juifs [V. Fortunat, V, 5] en Auvergne. Le bienheureux évêque Avitus les avait exhortés plusieurs fois à écarter le voile de la loi mosaïque, afin que, comprenant les saintes Écritures selon l'Esprit, ils pussent, d'un cœur pur, y contempler le Christ, Fils du Dieu vivant, et promis par l'autorité d'un roi [David] et des prophètes. Néanmoins ils conservaient dans leurs âmes, je ne dirai pas le voile dont Moïse avait caché sa face, mais un véritable mur qui les séparait de la vérité. L'évêque, ne cessant de prier pour que, convertis au Seigneur, ils déchirassent ce voile dont se couvrent à leurs yeux les Écritures, un d'eux, au saint jour de Pâques, lui demanda d'être baptisé; et lorsqu'il eut été régénéré en Dieu par le sacrement du baptême, il se joignit, vêtu de blanc, à la procession des autres catéchumènes. Comme le peuple entra par la porte de la ville, un des Juifs, poussé du diable, versa une huile puante sur la tête de celui qui s'était converti. Le peuple, saisi d'horreur à cette action, voulut le poursuivre à coups de pierres, ce que l'évêque ne permit pas. Mais, au jour bienheureux où le Seigneur est remonté glorieux au ciel, après avoir racheté les hommes, comme l'évêque se rendait, en chantant les psaumes, de la cathédrale à la basilique, la multitude dont il était suivi se précipita sur la synagogue des Juifs, la détruisit de fond en comble, en sorte qu'elle fut rasée. Un autre jour, l'évêque envoya aux Juifs des gens qui

leur dirent : *Je ne vous contrains pas par la force à confesser le Fils de Dieu; je vous prêche seulement, et fais passer dans vos coeurs le sel de la science; car je suis le pasteur chargé de conduire les brebis du Seigneur; cet votre véritable pasteur, qui est mort pour nous, a dit : J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pris de cette bergerie, il faut aussi que je les amène; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.* Ainsi donc, si vous voulez croire comme moi, soyez un seul troupeau, dont je serai le pasteur; sinon éloignez-vous de ce lieu. Ils demeurèrent quelques jours troublés et en suspens; enfin, le troisième jour, par l'effet, à ce que je crois, des prières de l'évêque, ils se réunirent, et lui firent dire : *Nous croyons en Jésus, Fils du Dieu vivant, qui nous a été promis par la voix des prophètes, et nous vous demandons de nous laver par le baptême, afin que nous ne demeurions pas dans notre péché.* Le pontife, réjoui de cette annonce, se rendit, le matin de la sainte Pentecôte, après les Vigiles, au baptistère situé hors des murs de la ville. Là, toute la multitude, prosternée devant lui, implora le baptême, et lui, pleurant de joie, les lava tous dans l'eau sainte, les oignit du saint chrême, et les réunit dans le sein de la mère Église. Les cierges brillaient, les lampes brillaient, l'éclat de ce blanc troupeau se répandait sur toute la cité. La joie de la ville ne fut pas moindre que celle de Jérusalem, lorsqu'il lui fut permis de voir autrefois l'Esprit saint descendre sur les apôtres. On en baptisa plus de cinq cents : ceux qui ne voulurent pas recevoir le baptême quittèrent la ville, et se rendirent à Marseille.

Après cela, mourut Brachius [Brachion], abbé du monastère de Menat [Puy de Dôme, arr. Riom]. Il était Thuringien de naissance, et avait été, comme nous l'avons écrit ailleurs [*Vie des Pères*, c. XII], chasseur au service de Sigewald.

Pour revenir à notre propos, Chilpéric envoya à Tours son fils Clovis, qui, ayant rassemblé une armée entre Tours et Angers, passa jusqu'à Saintes, et s'en empara; mais Mummole, patrice du roi Gontran, avança jusqu'à Limoges avec une grande armée, et livra bataille à Didier [Desiderius], chef de celle du roi Chilpéric. Il perdit dans ce combat cinq mille hommes; mais Didier en perdit vingt-quatre mille, et s'échappa avec peine par la fuite. Le patrice Mummole revint par l'Auvergne, que son armée ravagea en divers lieux, et il arriva ainsi en Bourgogne.

Ensuite Mérovée, que son père faisait garder, fut tonsuré, et, changeant son vêtement pour celui des ecclésiastiques, fut ordonné prêtre et conduit à un monastère du pays du Mans appelé Saint-Calais [Anisole], pour y être instruit dans les devoirs sacerdotaux. Gontran Boson qui, comme nous l'avons dit, vivait alors dans la basilique de Saint-Martin, ayant appris cette nouvelle, envoya à Mérovée le sous-diacre Riculphe [Reinif] pour lui conseiller secrètement de se réfugier aussi à la basilique de Saint-Martin; et comme Mérovée était en route pour Saint-Calais, Gaïlen [Gaïlenus], un de ses serviteurs, vint à sa rencontre. Ceux qui le conduisaient n'étant pas en force, Gaïlen le délivra dans la route; et Mérovée s'étant couvert la tête et ayant revêtu des habits séculiers, se rendit à l'église de Saint-Martin. Nous célébrions la liturgie dans cette sainte basilique lorsque, trouvant la porte ouverte, il y entra. Après la liturgie, il dit que nous devions lui donner les eulogies. Ragnemode, évêque du siège de Paris, et qui avait succédé à saint Germain, était alors avec nous. Comme nous avons refusé à Mérovée ce qu'il demandait, il commençait crier et à dire que nous n'avions pas le droit de le suspendre de la communion sans avoir demandé l'avis de nos confrères. D'après ces paroles, après avoir discuté canoniquement son affaire, nous nous accordâmes avec celui de nos confrères qui était présent, à lui donner les eulogies. Je craignais d'ailleurs, en suspendant un homme de la communion, de me rendre homicide de beaucoup d'autres, car il menaçait de tuer plusieurs de nos gens s'il n'obtenait pas d'être reçu à notre communion. Cependant cela attira de grands désastres sur le pays de Tours.

En ces jours-là Nicet, mari de ma nièce, se rendit pour ses affaires près du roi Chilpéric avec notre diacre qui raconta au roi la fuite de Mérovée. En les voyant, la reine Frédégonde dit : *Ce sont des espions qui sont venus pour s'enquérir de ce que fait le roi, afin de savoir ce qu'ils auront à dire à Mérovée.* Et aussitôt les ayant fait dépouiller, elle ordonna qu'on les conduisît en exil, d'où ils ne sortirent qu'après sept mois accomplis. Chilpéric nous envoya dire par ses messagers : *Chassez cet apostat hors de votre basilique, autrement je livrerai tout le pays aux flammes.* Nous lui répondîmes qu'il était impossible de faire dans un temps chrétien ce qui ne s'était pas fait du temps des hérétiques. Alors il fit marcher une armée et la dirigea vers ce pays.

La seconde année du règne de Childebert [en 577], Mérovée, voyant son père arrêté à ce dessein, songea à prendre avec lui le duc Gontran et à aller trouver Brunehaut, disant : *Ne plaise à Dieu que la basilique de monseigneur Martin soit violée à cause de moi, ou que le pays, à cause de moi, soit réduit en captivité.* Et étant entré dans la basilique pendant les Vigiles, il offrit au sépulcre de saint Martin tout ce qu'il avait avec lui, priant ce saint de le secourir et de lui accorder sa protection, afin qu'il pût se mettre en possession du royaume. Le comte Leudaste qui, pour l'amour de Frédégonde, lui tendait beaucoup d'embûches, tua plusieurs de ses serviteurs qu'il avait attirés dans le piège tandis qu'ils étaient hors de la basilique, et il cherchait à le tuer lui-même, s'il en pouvait trouver l'occasion favorable; mais lui, par le conseil de Gontran et désirant se venger, ordonna qu'on saisît Mariléïphe [Marileif], premier médecin du roi, et qui revenait d'auprès de lui. Il le fit battre cruellement, le dépouilla de son or, de son argent, et de tout ce qu'il avait, et le laissa entièrement nu. Il l'aurait tué si Mariléïphe ne s'était échappé des mains de ceux qui le frappaient, et ne se fût sauvé dans la cathédrale. Après lui avoir redonné des vêtements et obtenu sa vie, nous le renvoyâmes à Poitiers. Mérovée racontait beaucoup de crimes de son père et de sa belle-mère, et bien qu'ils fussent vrais en partie, je ne crois pas qu'il fût agréable à Dieu qu'ils fussent divulgués par un fils. En effet, je le connus bien par la suite; car un jour que j'avais été invité à sa table, comme nous étions assis l'un près de l'autre, il me demanda avec instance de lui lire quelque chose pour l'instruction de son âme, et ayant ouvert le livre de Salomon, je pris le premier verset qui me tomba sous les yeux, contenant ces paroles [Pro 30,17] : *Que l'œil de celui qui insulte son père soit arraché par les corbeaux des torrents, et dévoré par les enfants de l'aigle.* Il ne le comprit pas, et je regardai ces paroles comme une prédiction du Seigneur à son sujet.

Gontran envoya alors un de ses serviteurs vers une femme qu'il avait connue dès le temps du roi Charibert, et qui avait un esprit de Python, afin qu'elle lui apprit ce qui devait arriver. Il soutenait qu'elle lui avait annoncé d'avance non seulement la nuit, mais le jour et l'heure où devait mourir le roi Charibert; elle lui fit dire par ses serviteurs : *Il arrivera que le roi Chilpéric mourra cette année, et que le roi Mérovée régnera sur tout le royaume à l'exclusion de ses frères. Tu auras pendant cinq ans le commandement de tout le royaume; mais la sixième année, par la faveur du peuple, tu obtiendras la faveur de l'épiscopat dans une des cités situées sur la Loire, à la droite de son cours, et tu sortiras de ce monde vieux et plein de jours.* Lorsque ses serviteurs lui eurent, en arrivant, annoncé cette nouvelle, transporté de vanité comme s'il eût déjà siégé dans la cathédrale de Tours, Gontran vint aussitôt me rapporter ces paroles. A quoi, riant de sa sottise, je lui dis : C'est à Dieu qu'il faut demander ces choses; il ne faut pas croire ce que promet le diable, car il est menteur et père du mensonge [Jn 8,44]. Lui donc s'en étant allé confus, je riais beaucoup de cet homme qui pensait qu'on devait croire de telles choses. Enfin, dans une certaine nuit, comme après avoir célébré Vigile dans la basilique du saint évêque, je dormais couché dans mon lit, je vis un ange volant par les airs, qui, en passant au-dessus de la sainte basilique, dit d'une voix forte : *Hélas, hélas, Dieu a frappé Chilpéric et tous ses fils, et il n'en survivra aucun de ceux qui sont sortis de ses reins, pour gouverner à jamais son royaume.* Il avait alors de plusieurs femmes quatre fils sans compter deux filles. Lorsque par la suite ces paroles eurent été accomplies, je connus clairement la fausseté de ce qu'avaient prédit les devins. Tandis que Mérovée et Gontran demeuraient dans la basilique de Saint-Martin, la reine Frédégonde envoya vers Gontran Boson qu'elle protégeait en secret à cause de la mort de Théodebert, et lui fit dire : *Si tu peux faire sortir Mérovée de la basilique, afin qu'on le tue, je te ferai un grand présent.* Lui, qui croyait que les assassins étaient près de là, dit à Mérovée : *Pourquoi restons-nous ici, comme des paresseux et des lâches ? Et d'où vient que semblables à des imbéciles, nous nous cachons autour de cette basilique ? Faisons venir nos chevaux, prenons des faucons, allons à la chasse avec des chiens, et jouissons de la vue des lieux ouverts;* ce qu'il disait par artifice, afin de l'éloigner de la sainte basilique. Gontran avait certainement d'ailleurs de bonnes qualités; mais toujours prêt au parjure, il ne faisait jamais un serment à l'un de ses amis qu'il ne le violât aussitôt; ils sortirent donc comme nous l'avons dit de la basilique et se rendirent à Jouay, maison près de la ville. Mais personne ne fit de mal à Mérovée. Et comme Gontran était, comme nous l'avons dit, accusé de la mort de Théodebert, le roi Chilpéric envoya au tombeau de Saint-Martin des messagers avec une lettre écrite à saint Martin, le priant de lui mander, par sa réponse, s'il lui était permis ou non de tirer Gontran de sa basilique. Le diacre Baudégésile, chargé de cette lettre, la mit avec une feuille de papier blanc sur le saint tombeau; mais, après avoir attendu trois

jours sans recevoir aucune réponse, il retourna vers Chilpéric. Celui-ci envoya alors d'autres gens qui exigèrent de Gontran le serment de ne pas quitter la basilique sans le lui faire savoir.

Gontran jura avec empressement, donnant la couverture de l'autel pour gage de sa parole, qu'il ne s'en irait pas sans l'ordre du roi Mérovée, ne croyant pas aux paroles de la pythonisse, mit sur le tombeau du saint trois livres : savoir, le Psautier, les Rois et les Évangiles, et passant toute la nuit, il pria le bienheureux confesseur de lui découvrir ce qui devait arriver, afin que le Seigneur lui indiquât s'il devait régner ou non. Il passa ainsi trois jours dans le jeûne, les veilles et l'oraison; et revenant de nouveau à la sainte tombe, ouvrit un des livres qui était celui des Rois; le premier verset de la page sur laquelle il tomba, était celui-ci [I R 9,9] : *Le Seigneur a frappé ces peuples de tous les maux, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu, et qu'ils ont suivi des dieux étrangers, et les ont adorés et servis.* Le verset des psaumes [72,18-19] qu'il trouva était celui-ci : *A cause de leur perfidie, ô Dieu, vous les avez renversés dans le temps même qu'ils s'élevaient. O comment sont-ils tombés dans la dernière désolation ? Ils ont manqué tout d'un coup, et ils ont péri à cause de leur iniquité.* Il trouva ceci dans l'Évangile [Mt 26,2] : *Vous savez que la Pâques se fera dans deux jours, et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.* Consterné de ces réponses, il pleura très longtemps près du sépulcre du saint évêque; puis ayant pris avec lui le duc Gontran, il s'en alla avec cinq cents hommes, ou davantage. Ayant donc quitté la sainte basilique, comme ils traversaient le territoire d'Auxerre, Mérovée fut pris par Erpon, l'un des ducs du roi Gontran, et s'étant ensuite échappé, je ne sais comment, d'entre ses mains, il se réfugia dans la basilique de Saint-Germain. Lorsque Gontran l'eut appris, irrité de colère contre Erpon, il le condamna à une amende de sept cents pièces d'or, et lui ôta son emploi, en disant : *Mon frère m'a dit que tu avais arrêté son ennemi; si telle était ton intention, tu devais d'abord me l'amener; autrement tu ne devais pas toucher à celui que tu ne voulais pas retenir.* Cependant l'armée du roi Chilpéric étant venue jusqu'à Tours, pilla, dévasta et brûla tout le pays, sans épargner ce qui appartenait à saint Martin; car les soldats, sans aucune crainte ni pensée de Dieu, détruisirent tout ce qu'ils purent atteindre. Mérovée, après avoir demeuré deux mois dans la basilique de Saint-Germain, s'enfuit de nouveau et parvint à rejoindre la reine Brunehaut; mais les Austrasiens ne voulurent pas les recevoir. Son père fit marcher une armée en Champagne, pensant qu'il y était caché; mais cette armée ne fit pas de mal et ne put trouver Mérovée.

Comme au temps où Alboin avait passé en Italie, Clotaire et Sigebert avaient placé, dans le lieu qu'il quittait, des Suèves et d'autres nations, ceux qui avaient accompagné Alboin, étant revenus du temps de Sigebert, s'élevèrent contre eux, et voulurent les chasser et les faire disparaître du pays; mais eux leur offrirent la troisième partie des terres, disant : *Nous pouvons vivre ensemble, sans nous combattre.* Les autres, irrités parce qu'ils avaient auparavant possédé ce pays, ne voulurent aucunement entendre à la paix. Les Suèves leur offrirent alors la moitié des terres, puis les deux tiers, ne gardant pour eux que la troisième partie. Les autres le refusant, les Suèves leur offrirent toutes les terres et tous les troupeaux, pourvu seulement qu'ils renonçassent à combattre; mais ils n'y consentirent pas, et demandèrent le combat. Avant de le livrer, ils traitèrent entre eux du partage des femmes des Suèves, et de celles qu'aurait chacun après la défaite de leurs ennemis qu'ils regardaient déjà comme morts; mais la miséricorde de Dieu qui agit selon sa justice les obligea de tourner ailleurs leurs pensées, car le combat ayant été livré, sur vingt-six mille Saxons, vingt mille furent tués, et des Suèves qui étaient six mille quatre cents, quatre-vingt seulement furent abattus, et les autres obtinrent la victoire. Ceux des Saxons qui étaient demeurés après la défaite, jurèrent, avec des imprécations, de ne se couper ni la barbe ni les cheveux jusqu'il ce qu'ils se fussent vengés de leurs ennemis; mais ayant recommencé le combat, ils éprouvèrent encore une plus grande défaite, et ce fut ainsi que la guerre cessa.

Voici ce qui se passa en Bretagne. Mâlo [Machau] et Bodic, comtes des Bretons, s'étaient mutuellement fait serment que celui des deux qui survivrait défendrait les fils de l'autre comme les siens propres; Bodic mourut laissant un fils, nommé Théodoric, et Mâlo, oubliant son serment, le chassa de son pays et lui enleva les États de son père. Il demeura longtemps errant et fugitif; mais enfin, cependant, Dieu eut pitié de lui, et ayant réuni des Bretons, il vint combattre Mâlo, le tua ainsi que son fils Jacob, et rentra en possession de cette partie du pays qu'avait possédé son père. Waroch, fils de Mâlo, conserva l'autre.

Le roi Gontran fit tuer par l'épée deux fils de défunt Magnachaire, parce qu'ils proféraient beaucoup d'exécutions et d'imprécations contre la reine Austregilde et ses enfants, et il confisqua tout ce qu'ils possédaient. Lui-même perdit ses deux fils par une maladie soudaine, dont il fut grandement contristé, parce qu'il demeurait privé d'enfants. Cette année, il y eut du doute sur le jour de Pâques. Dans les Gaules, notre cité et beaucoup d'autres célébrèrent la sainte Pâques le 25 d'avril; il y en eut qui la solennisèrent avec les Espagnols le 21 mars. On dit cependant que les fontaines qui, par l'ordre spécial de Dieu, se remplissent le jour de Pâques, se remplirent le jour que nous avons choisi pour la célébrer.

Dans le bourg de Chinon, au territoire de Tours, il arriva que, pendant qu'on célébrait la liturgie, le jour glorieux de la résurrection du Seigneur, l'église trembla, et le peuple, troublé de frayeur, cria tout d'une voix que l'église tombait. Tous en même temps brisèrent les portes, et se sauvèrent par la fuite. Après quoi une grande contagion fit périr beaucoup de ce peuple.

Ensuite le roi Gontran envoya vers son neveu le roi Childebert, lui demandant la paix et désirant de le voir; alors Childebert vint à lui avec ses grands et ils se réunirent au pont qu'on appelle le pont de pierre. Là, ils se saluèrent mutuellement, et s'embrassèrent, et le roi Gontran dit : *Il est arrivé à cause de mes péchés que je suis demeuré sans enfants, je prie donc que mon neveu devienne mon fils.* Et le plaçant sur son siège, il lui remit tout son royaume, disant : *Qu'un même bouclier nous protège ! qu'une même lance nous défende ! S'il me vient des fils, je ne le regarderai pas moins comme un d'entre eux, en sorte que vous conserviez entre vous cette amitié que je te promets aujourd'hui en présence de Dieu.* Les grands de Childebert promirent la même chose pour lui. Ils mangèrent et burent ensemble, s'honorèrent mutuellement de nobles présents et se séparèrent en paix. Puis ils firent partir des envoyés pour aller trouver le roi Chilpéric afin qu'il leur rendît ce qu'il avait usurpé de leurs royaumes, ou que, s'il s'y refusait, il se préparât à la guerre. Mais lui n'ayant aucun égard à ce message, commença à faire bâtir à Soissons et à Paris des cirques où il donna des spectacles au peuple.

Ces choses arrivées, Chilpéric, ayant ouï dire que Prétextat, évêque de Rouen, agissait contre lui par des présents qu'il répandait parmi le peuple, ordonna et qu'il lui fût amené; et la chose discutée, il lui trouva des effets que lui avait confiés la reine Brunehault : il les lui prit, et ordonna qu'il fût retenu en exil, jusqu'à ce qu'il eût été entendu par les évêques. Le concile assemblé, on s'y présenta. Les évêques, venus à Paris [au nombre de 45], s'étant réunis dans la basilique de l'apôtre saint Pierre, le roi dit : *Par quelle raison, ô évêque ! as-tu uni en mariage mon ennemi. Mérovée qui aurait dû agir comme mon fils, avec sa tante, c'est-à-dire, la femme de son oncle ? Ignorais-tu ce que les canons ont ordonné à cet égard ? Et tu es convaincu non seulement de t'être rendu coupable en cela, mais d'avoir travaillé par des présents, de concert avec lui, à me faire assassiner : ainsi tu as rendu le fils ennemi de son père, tu as séduit le peuple par des présents, afin qu'aucun ne me gardât la foi qu'il m'a promise, et tu as voulu livrer mon royaume entre les mains d'un autre.*

A ces paroles, la multitude des Francs frémit de colère, et voulut priser les portes de la basilique pour en tirer l'évêque et le lapider; mais le roi défendit qu'on en fit rien. L'évêque Prétextat, niant avoir fait ce que le roi avait dit, il vint de faux témoins qui montrèrent quelques bijoux, disant : *Tu nous as donné telles et telles choses pour que nous promissions fidélité à Mérovée.* Et il répondit à cela : *Vous dites la vérité; je vous ai souvent fait des présents, mais non pas pour que le roi fût chassé de son royaume; car, lorsque vous veniez m'offrir de très beaux chevaux et d'autres choses, je ne pouvais faire autrement que de vous récompenser de cette manière.* Le roi étant retourné à son logis, nous siégions tous ensemble dans la sacristie de la basilique de Saint-Pierre; et tandis que nous nous entretenions, vint tout à coup Aetius, archidiaque de l'Église de Paris, qui, nous ayant salués, dit : *Écoutez-moi, ô prêtres du Seigneur rassemblés en ce lieu; c'est ici le temps où vous pouvez honorer votre nom, et briller de tous les avantages d'une bonne renommée; ou bien, en vérité, personne ne vous regardera plus comme les prêtres de Dieu, si vous ne vous conduisez pas judicieusement, et que vous laissiez périr votre frère.* Lorsqu'il eut dit ces paroles, aucun des évêques ne lui répondit, car ils craignaient la fureur de la reine, à l'instigation de laquelle se faisait tout cela. Comme ils demeuraient pensifs et le doigt appuyé sur les lèvres, je leur dis : *Faites attention, je vous prie, à mes paroles, ô très saints*

prêtres de Dieu, et vous surtout qui paraissez être plus que les autres dans la familiarité du roi; portez-lui un conseil pieux et sacerdotal, de peur que, s'irritant contre un ministre du Seigneur, il ne périsse lui-même par la contre de Dieu, et ne perde son royaume et sa gloire. Comme je disais ces paroles, ils demeuraient dans le silence; et voyant qu'ils continuaient à se taire, j'ajoutai : Souvenez-vous, messeigneurs les évêques, des paroles du prophète qui a dit : Si la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne point de la trompette, et que l'épée vienne et ôte la vie aux peuples, je redemanderai leur sang à la sentinelle [Éz 33,6]. Ne gardez donc pas le silence, mais prêchez et mettez devant les yeux du roi ses péchés, de peur qu'il ne lui arrive quelque mal, et que vous ne soyez coupables de sa perte. Ignorez-vous ce qui est arrivé de nos temps, lorsque Clodomir prit et envoya en prison Sigismond ? Le prêtre Avitus lui dit : Ne porte pas les mains sur lui, et si tu vas en Bourgogne, tu obtiendras la victoire; mais lui, rejetant ce que lui avait dit le prêtre, alla et fit tuer Sigismond avec sa femme et ses fils; il partit ensuite pour la Bourgogne, et, vaincu par une armée, il fut tué. Ne savez-vous pas ce qui est arrivé à l'empereur Maxime, et comment il força le bienheureux Martin, à recevoir à la communion un évêque homicide, à quoi celui-ci consentit pour obtenir de ce roi impie la délivrance des gens condamnés à mort ? Poursuivi par le jugement du Roi éternel, Maxime, chassé de l'empire, fut condamné à la mort la plus cruelle. Personne ne répondit rien à ces paroles; ils étaient tous pensifs et dans la stupeur. Cependant deux flatteurs qui se trouvaient parmi eux, chose douloureuse à dire en parlant d'évêques, envoyèrent dire au roi qu'il n'avait pas dans cette affaire de plus grand ennemi que moi. Aussitôt il envoya un de ses courtisans en toute hâte pour m'amener devant lui. Lorsque j'arrivai, le roi était auprès d'une cabane faite de ramée; à sa droite, était l'évêque Bertrand; à sa gauche, Ragnemode; devant eux était un banc couvert de pain et de différents mets. Le roi, me voyant, dit : Ô évêque, tu dois dispenser la justice à tous, et voilà que je ne puis obtenir de toi la justice; mais, je le vois, tu consens à l'iniquité, et en toi s'accomplit le proverbe : le corbeau n'arrache point les yeux du corbeau. Je lui dis : Si quelqu'un de nous, ô roi, voulait s'écarter des sentiers de la justice, il peut être corrigé par toi; mais si tu y manques, qui te reprendra ? Car nous te parlons, et tu ne nous écoutes que si tu veux; et si tu ne le veux pas, qui te condamnera, si ce n'est celui qui a déclaré être lui-même la justice ? Alors, irrité contre moi par les flatteurs, il me dit : J'ai trouvé la justice avec tous, et ne puis la trouver avec toi; mais je sais ce que je ferai, afin que tu sois noté parmi les peuples, et reconnu de tous pour un homme injuste. J'assemblerai le peuple de Tours, et je lui dirai : Élevez la voix contre Grégoire, et criez qu'il est injuste et n'accorde la justice à personne; et je répondrai à ceux qui crieront ainsi : Moi qui suis roi, je ne puis obtenir de lui la justice; comment vous autres plus petits l'obtiendriez-vous ? Je lui dis : Tu ne sais pas si je suis injuste. Celui à qui se manifestent les secrets des cœurs connaît ma conscience; et, quant à ces faussetés que proférera contre moi, dans ses clameurs, le peuple que tu auras poussé par tes insultes, elles ne seront rien du tout, car chacun saura qu'elles viennent de toi; ce n'est donc pas moi, mais toi plutôt, qui seras noté par tes cris. Tu as les lois et les canons; il te faut les consulter avec soin, et si tu n' observes pas ce qu'ils t'apprendront, sache que tu es menacé par le jugement de Dieu. Lui, pour m'apaiser, et pensant que je ne devinerais pas qu'il le faisait par artifice, me montra un bouillon placé devant lui, et me dit : Je t'ai fait préparer ce bouillon, dans lequel il n'y a autre chose que de la volaille et quelques pois chiches. Et moi, connaissant qu'il cherchait à me flatter, je dis : Notre nourriture doit être de faire la volonté de Dieu, et non de nous plaire dans les délices, afin que nous ne transgressions en aucune manière ce qu'il a ordonné. Toi qui inculques la justice des autres, promets d'abord que tu ne laisseras pas de côté la loi et les canons, et alors nous croirons que c'est la justice que tu poursuis. Il étendit sa main droite et jura par le Dieu tout-puissant de ne transgresser en rien ce qu'enseignaient la loi et les canons. Ensuite, après avoir pris du pain et bu du vin, je m'en allai. Cette nuit même, après que nous eûmes chanté les hymnes de la nuit, j'entendis frapper à grands coups à la porte de notre demeure; j'envoyai un serviteur, et j'appris que c'étaient des messagers de la reine Frédégonde. Ayant été introduits, ils me saluèrent de la part de la reine; puis ils me prièrent de ne pas persister à lui être contraire dans cette affaire, me promettant deux cents livres d'argent si, me déclarant contre Prétextat, je le faisais condamner, car ils disaient : Nous avons déjà la promesse de tous les évêques; seulement ne va pas à l'encontre. A quoi je répondis : Quand vous me donneriez mille livres d'or et d'argent, je ne puis faire autre chose que ce que Dieu ordonne; je vous promets seulement de m'unir aux autres dans ce qu'ils décideront conformément aux canons. Eux, qui ne comprirent pas le sens de mes paroles, s'en allèrent en me remerciant. Le matin, quelques-uns des évêques vinrent à moi avec un message semblable. Je leur répondis la même chose.

Comme nous nous fûmes rassemblés dans la basilique de Saint-Pierre, le roi y vint le matin et dit : *Les canons ordonnent qu'un évêque, convaincu de vol, sera exclu des fonctions épiscopales.* Et nous, en réponse, lui ayant demandé quel était l'évêque auquel on imputait le crime de vol, le roi dit : *Vous avez vu ces bijoux qu'il nous a dérobés.* Or le roi nous avait montré, trois jours auparavant, deux valises remplies d'effets en or et en argent, et de divers bijoux qu'on estimait à plus de trois mille sols d'or, et aussi un sac rempli de pièces d'or, et qui en contenait près de deux mille. Le roi disait que ces choses lui avaient été volées par l'évêque : celui-ci répondit : *Vous vous rappelez, je crois, que la reine Brunehault étant arrivée à Rouen, j'allai vers vous, et vous dis qu'elle m'avait confié ses trésors, savoir cinq valises, et que ses serviteurs venaient souvent me demander de les lui rendre, mais que je ne voulais pas le faire sans votre avis. Tu me dis, ô roi : Rejette ces choses, et rends à cette femme ce qui lui appartient, de peur qu'à cause de ces richesses il ne s'élève des inimitiés entre moi et mon neveu Childebart. Étant donc retourné à la ville, je remis aux serviteurs une des valises, car ils n'étaient pas assez forts pour en porter davantage. Ils revinrent demander les autres. Je consultai de nouveau votre Magnificence; tu m'ordonnas la même chose, disant : Rejette, rejette loin de toi ces trésors, ô évêque ! de peur qu'ils ne fassent naître quelque querelle. J'en rendis donc encore deux; les deux autres me demeurèrent. Et toi, comment maintenant peux-tu me calomnier et m'accuser de vol, puisque ces choses ne peuvent être regardées comme volées, mais remises en ma garde ?* Le roi dit à cela : *Si ces valises ont été remises entre tes mains pour les garder, pourquoi en as-tu ouvert une et coupé en partie une frange tissée de fil d'or, que tu as donnée à des hommes pour qu'ils me chassassent de mon royaume ?* L'évêque Prétextat répondit : *Je t'ai déjà dit que, comme j'avais reçu d'eux des présents, n'ayant point à moi de quoi leur en faire, j'empruntai cela et le leur donnai en retour. Je regardais comme à moi ce qui appartenait à mon fils Mérovée que j'ai tenu sur les fonts baptismaux.* Le roi Chilpéric, voyant qu'il ne pouvait l'emporter sur lui par ces calomnies, nous quitta très interdit et troublé par sa conscience; il appela à lui quelques-uns de ses flatteurs, et leur dit : *J'avoue que l'évêque m'a vaincu par ses paroles, et je sais bien que ce qu'il dit est vrai; que ferai-je donc maintenant pour accomplir contre lui la volonté de la reine ?* et il leur dit : *Allez le trouver et dites-lui, comme si vous lui donniez de vous-même ce conseil : Tu sais que le roi Chilpéric est bon et facile à toucher, qu'il se laisse promptement fléchir à la miséricorde. Humilie-toi devant lui, et dis avoir fait les choses dont il t'accuse; alors nous nous prosternerons tous à ses pieds et obtiendrons qu'il t'accorde ton pardon.* Séduit par eux, l'évêque Prétextat promit de faire ce qu'ils lui conseillaient. Le matin arrivé, nous nous rassemblâmes au lieu accoutumé; le roi y étant venu dit à l'évêque : *Si tu as rendu à ces hommes des présents en retour de leurs présents, pourquoi leur as-tu demandé par serment de demeurer fidèles à Mérovée ?* L'évêque répondit : *Je leur ai demandé d'être ses amis, et j'aurais appelé à son secours non seulement un homme, mais, s'il me l'eût été permis, un ange du ciel, car c'était, comme je l'ai dit plusieurs fois, mon fils spirituel que j'ai tenu au baptême.* La discussion s'échauffant, l'évêque Prétextat se prosterna à terre et dit : *J'ai péché contre le ciel et contre toi, ô roi très miséricordieux ! je suis un détestable homicide. J'ai voulu te faire périr et élever ton fils sur ton trône.* Lorsqu'il eut dit ces paroles, le roi se prosterna aux pieds des évêques, disant : *Écoutez, très pieux évêques ! ce coupable a confessé son crime exécrable.* Alors nous relevâmes en pleurant le roi, et il ordonna à Prétextat de sortir de l'église. Lui-même se retira dans son logis, et il nous envoya les livres des canons auxquels on en avait ajouté un quatrième renfermant des canons dits apostoliques où se trouvaient ces paroles : *L'évêque pris en homicide, adultère ou parjure, doit être dépouillé du sacerdoce.* Lorsqu'on les eut lus, Prétextat demeurant saisi de stupeur, l'évêque Bertrand lui dit : *Écoute, ô frère et collègue ! comme tu n'as pas la grâce du roi, notre bienveillance ne peut t'être bonne à rien jusqu'à ce que tu aies obtenu que le roi te pardonne.* Après cela le roi demanda, ou qu'on lui déchirât sa robe, ou qu'on récitât sur sa tête le 108^e psaume qui contient les malédictions contre Judas Iscariote, ou qu'on souscrivit un jugement contre lui pour le priver à jamais de la communion. Je me refusai à toutes ces conditions d'après la promesse du roi qu'il ne serait rien fait contre les canons. Alors Prétextat fut enlevé de devant nos yeux et remis à des gardes, et, ayant essayé de s'enfuir pendant la nuit, il fut grièvement battu et envoyé en exil dans une île sur la mer près de la ville de Coutances.

Le bruit courut ensuite que Mérovée cherchait de nouveau à regagner la basilique de Saint-Martin. Chilpéric ordonna de la garder et d'en fermer toutes les portes. Les gardes laissèrent donc ouverte une seule porte par où un petit nombre de clercs se rendaient à l'office, et ils tinrent les

autres fermées, non sans grande incommodité pour le peuple. Tandis que nous étions à Paris, il parut des signes dans le ciel. On vit vers le nord vingt rayons qui, s'élevant de l'orient, allaient se perdre à l'occident; un de ces rayons, plus long et plus élevé que les autres, monta au haut du ciel et se dissipa soudainement. Les autres qui l'avaient suivi s'évanouirent; je crois que cela présageait la mort de Mérovée.

Tandis qu'il se cachait dans la Champagne Rémoise, n'osant ouvertement se confier aux Austrasiens, il fut conduit dans le piège par les gens de Térouane qui lui dirent que, s'il voulait venir vers eux, ils abandonneraient son père Chilpéric et se soumettraient à lui. Ayant aussitôt pris avec lui des hommes très courageux, il vint vers eux : eux alors découvrant la fourbe qu'ils avaient préparée, l'enfermèrent dans une métairie, et, l'ayant entourée de gens armés, envoyèrent des messagers à son père. Celui-ci, apprenant cette nouvelle, se disposa à se rendre sur le lieu. Mais Mérovée, retenu dans cette petite maison, craignant de satisfaire par beaucoup de tourments à la vengeance de ses ennemis, appela à lui Gaïlen, un de ses familiers, et lui dit : *Nous n'avons eu jusqu'ici qu'une âme et qu'une volonté; ne souffre pas, je te prie, que je sois livré entre les mains de mes ennemis, mais, prends une épée et enfonce-la dans mon corps.* Celui-ci, sans hésiter, le perça de son couteau. Le roi en arrivant le trouva mort. Il y eut des gens qui soutinrent que les paroles de Mérovée, que nous venons de rapporter, avaient été supposées par la reine, et que Mérovée avait été tué secrètement par son ordre. Gaïlen ayant été pris, en lui coupa les mains, les pieds, les oreilles, le dessus des narines, et on le fit périr misérablement. Grindion fut condamné au supplice de la roue. Gucilian, autrefois comte du palais du roi Sigebert, eut la tête tranchée. Beaucoup d'autres, venus avec Mérovée, furent mis à mort de diverses et cruelles manières. On disait que cette trahison avait été particulièrement conduite par l'évêque Ægidius et par Gontran Boson, car la reine Frédégonde portait à Gontran une amitié secrète comme meurtrier de Théodebert; Ægidius lui était cher depuis longtemps.

Lorsque l'empereur Justin, perdant la raison, fut devenu tout à fait insensé et que l'impératrice Sophie fut demeurée seule à la tête de l'empire, les peuples, comme nous l'avons dit dans un livre précédent [IV], élurent Tibère César [en 574], homme vaillant, habile, sage, aumônier, défenseur des pauvres et des gens de bien. Comme il distribuait aux pauvres beaucoup des trésors amassés par Justin, l'impératrice lui en faisait de fréquents reproches, disant : *Tu dissipes en peu de temps avec prodigalité ce que j'ai amassé en un grand nombre d'années.* Et il lui disait : *Notre fisc ne sera pas appauvri, si les pauvres ont reçu l'aumône et que les captifs aient été rachetés, car c'est là un grand trésor, puisque Dieu a dit : Faites vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les mangent point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrrent et qui les dérobent [Mt 6,20]. Ainsi donc, de ce que Dieu nous a donné, amassons des trésors dans le ciel, par le moyen des pauvres, afin de mériter que Dieu augmente nos biens sur la terre.* Et comme, ainsi que nous l'avons dit, c'était un grand et véritable chrétien, à mesure qu'il distribuait, joyeusement ses richesses aux pauvres, Dieu lui en accordait de plus en plus. Car se promenant dans le palais, il vit, dans le pavé d'une salle, une dalle de marbre dans laquelle était sculptée la croix du Seigneur, et il dit : *Seigneur, nous fortifions notre front et notre poitrine du signe de ta croix, et voilà que nous foulons la croix sous nos pieds !* Et aussitôt il ordonna qu'elle fût enlevée; la dalle de marbre ayant été détachée et déplacée on en trouva une autre portant le même signe; lorsqu'on vint le lui dire, il ordonna de l'enlever. Celle-ci ôtée, on en trouva une troisième; il donna ordre de même qu'on l'enlevât, et l'ayant ôtée on trouva un grand trésor de plus de mille pièces d'or. Il prit cet or et le distribua aux pauvres encore plus abondamment qu'il n'avait coutume de faire, et, à cause de ses bonnes intentions, Dieu ne permit jamais qu'il en manquât. Je ne passerai pas sous silence ce que le Seigneur lui envoya par la suite. Narsès, duc d'Italie, avait dans une certaine ville une grande maison. Étant venu en Italie avec beaucoup de trésors, il arriva à la ville dont je parle, et là fit creuser secrètement dans sa maison une grande citerne dans laquelle il plaça beaucoup de milliers de pièces d'or et d'argent, et, ayant fait tuer ceux qui en étaient instruits, il ne mit dans le secret qu'un vieillard à qui il fit jurer de n'en rien dire. Après la mort de Narsès [en 568], ces trésors demeuraient ensevelis sous la terre. Le vieillard dont j'ai parlé voyant les constantes aumônes de Tibère, alla le trouver en disant : *S'il doit m'en revenir quelque profit, je te découvrirai, César, une chose importante.* – *Dis ce qu'il te faut,* répondit celui-ci; *si tu nous apprends quelque chose d'avantageux pour nous, tu y trouveras ton profit.* – *J'ai,* dit le vieillard, *les trésors cachés de Narsès, et, parvenu au terme de ma vie, je ne saurais les cacher.* Alors Tibère César, fort joyeux, envoya en ces lieux ses serviteurs. Le vieillard les précédait et eux

le suivaient étonnés. Parvenus à la citerne, et l'ayant découverte, ils y entrèrent et y trouvèrent tant d'or et d'argent qu'on eut grand-peine à emporter en plusieurs jours tout ce qu'elle contenait. Ce que Tibère retira de là fut encore plus largement distribué aux pauvres.

Il s'éleva une émeute contre les évêques Salone et Sagittaire; élevés tous les deux par saint Nicet, évêque de Lyon, ils avaient obtenu le diaconat. En ce temps Salone fut fait évêque de la ville d'Embrun, et Sagittaire de la ville de Gap; mais, parvenus à l'épiscopat et se trouvant livrés à eux-mêmes, ils commencèrent à s'abandonner, avec une fureur insensée, aux dévastations, aux voies de fait, au meurtre, à l'adultère et à divers crimes. En ce temps Victor, évêque de Saint-Paul des Trois-Châteaux [Drome], célébrant la fête de sa naissance, ils envoyèrent une troupe qui tomba sur lui à coups d'épée et de flèches. Ces hommes déchirèrent ses vêtements, blessèrent ses serviteurs, et, emportant les vases et tout l'appareil du festin, laissèrent l'évêque couvert d'outrages. La chose ayant été portée devant le roi Gontran, il ordonna qu'il fût assemblé un synode dans la ville de Lyon; les évêques réunis au patriarche le bienheureux Nicet, et la cause discutée, ils trouvèrent les deux évêques grandement coupables de ce dont ils étaient accusés, et ordonnèrent que, pour avoir commis de telles choses, ils fussent dépouillés de la dignité épiscopale; mais ceux-ci, connaissant que le roi leur était favorable, allèrent à lui et l'implorèrent, disant qu'ils avaient été injustement dépouillés, et le priant de leur accorder la permission de s'en aller vers le pape de la ville de Rome. Le roi leur accorda leur demande, et leur donna, par lettres expresses, la permission de se rendre à Rome. Eux, arrivés devant le pape Jean [Jean III, de 559 à 572], exposèrent leur affaire comme s'ils eussent été dépouillés sans aucun motif. Le pape adressa donc au roi des lettres portant injonction de les rétablir dans leurs sièges. Le roi accomplit sans retard cette injonction, après les avoir cependant vivement maltraités de parole; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il n'en résulta aucun amendement. Cependant ils demandèrent la paix à l'évêque Victor, et lui remirent les gens qu'ils avaient fait courir sur lui; mais lui, se rappelant le précepte du Seigneur, de ne pas rendre à ses ennemis le mal pour le mal, les renvoya libres sans leur avoir fait éprouver aucun mauvais traitement. Et, à cause de cela, il fut par la suite privé de la communion, pour avoir épargné en secret les ennemis qu'il avait accusés publiquement, et sans demander l'avis de ses confrères, devant lesquels il les avait accusés. Mais, par la faveur du roi, il fut de nouveau reçu à la communion. Les autres cependant se livraient tous les jours aux plus grands forfaits, et, comme nous l'avons déjà raconté, dans le combat que Mummole soutint contre les Lombards, ils se couvrirent d'armes connues des laïques, et tuèrent beaucoup de Lombards de leur propre main. Ils tournaient aussi leur cruauté contre plusieurs de leurs concitoyens, les faisant frapper de coups de bâton jusqu'à effusion de sang, d'où il arriva que la clameur populaire parvint de nouveau jusqu'au roi, et le roi ordonna qu'on les amenât devant lui. Lorsqu'ils furent venus, il ne voulut pas qu'ils parussent à ses yeux, ordonnant, avant de leur donner audience, qu'on examinât s'ils étaient dignes d'être admis en la présence royale. Mais Sagittaire, vivement irrité, prenant la chose fort à cœur, comme il était vain, léger d'esprit et abondant en paroles déraisonnables, commença à déclamer beaucoup contre le roi, et à dire que ses fils ne pouvaient posséder son royaume, parce que leur mère avait été prise parmi les servantes de Magnachaire pour entrer dans le lit du roi ignorant. Que maintenant, sans s'informer de la naissance des femmes, on appelle enfants du roi ceux qui ont été engendrés par le roi. Le roi l'ayant su, extrêmement irrité, leur enleva leurs chevaux, leurs serviteurs et tout ce qu'ils pouvaient avoir, et ordonna qu'ils fussent enfermés, pour y faire pénitence, en des monastères situés dans des lieux fort éloignés, ne leur laissant à chacun d'eux qu'un seul clerc. Il donna des ordres terribles aux juges du lieu pour qu'ils les fissent garder par des gens armés, et ne souffrissent pas que personne pût les venir visiter. Le roi en ce temps avait encore deux fils dont l'aîné tomba malade; alors les familiers du roi vinrent à lui et lui dirent : *Si le roi daigne écouter favorablement les paroles de ses serviteurs, ils se feront entendre à tes oreilles.* Le roi répondit : *Dites ce qu'il vous plaît.* Et ils dirent : *Prends garde que ces évêques n'aient été condamnés à l'exil sans le mériter, tellement que les péchés du roi pèsent sur quelqu'un, et qu'ainsi le fils de notre seigneur vienne à périr.* Il dit : *Aller au plus vite et relâchez-les, en les conjurant de prier pour nos petits enfants.* On alla vers eux, et ils furent mis en liberté. Sortis du monastère, ils se réunirent, et, s'embrassant parce qu'ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps, ils retournèrent à leurs cités tellement touchés de componction qu'on les voyait sans relâche chanter des psaumes, célébrer des jeûnes, exercer l'aumône, passer les jours à la lecture des chants de David, et les nuits à chanter des hymnes et méditer des leçons; mais une telle sainteté ne se soutint pas longtemps sans tache; ils retournèrent à leurs anciennes pratiques et passaient souvent des nuits à banqueter et à boire; tellement que, lorsque dans l'église les clercs

célébraient les Matines, ils demandaient à boire et faisaient couler le vin. Il n'était plus question de Dieu; ils ne songeaient plus à dire leurs heures; au retour de l'aurore, ils se levaient de table, et, se couvrant de vêtements moelleux, ils s'ensevelissaient dans le sommeil et dormaient jusqu'à la troisième heure du jour; ils ne se faisaient pas faute de femmes pour se souiller avec elles; puis, se levant, entraient dans le bain, et de là passaient à la table; ils s'en levaient le soir et se mettaient alors à souper jusqu'au lever du soleil, comme nous l'avons dit. C'est ainsi qu'ils faisaient tous les jours, jusqu'à ce qu'enfin la colère de Dieu tomba sur eux, comme nous le dirions par la suite [livre VII].

Alors vint de la Bretagne à Tours le Breton Winnoch, homme d'une grande abstinence, qui s'en allait à Jérusalem et portait pour tout vêtement des peaux de brebis dépouillées de leur laine. Comme il nous parut un homme très religieux, pour le retenir plus longtemps, nous l'honorâmes de la dignité de prêtrise.

Ingiltrude avait la pieuse habitude de recueillir l'eau du sépulcre de saint Martin; cette eau lui manquant, elle pria qu'on portât sur le tombeau du saint un vase rempli de vin; après qu'il y eut passé la nuit, elle l'envoya prendre en présence du prêtre, et lors qu'on le lui eut apporté, elle dit au prêtre : *Ôte de ce vin, verses-y une seule goutte de cette eau bénite dont il me reste un peu*; et lorsqu'il l'eut fait, chose merveilleuse à dire, une seule goutte étant tombée dans le vase à demi plein, il se trouva aussitôt rempli; on le vida de même deux ou trois fois, et de même une seule goutte le remplit. On ne saurait douter que cela ne fût opéré par les mérites de saint Martin.

Après cela Samson, le plus jeune des fils du roi Chilpéric, pris de la fièvre et de la dysenterie, sortit de la vie de ce monde. Il était né tandis que le roi Chilpéric était à Tournai, assiégé par son frère [livre IV]. Sa mère, saisie de la crainte d'une mort prochaine, le rejeta alors loin d'elle, et voulut le faire perdre; mais elle ne le put, et le roi l'en ayant réprimandée, elle ordonna qu'il fût baptisé. L'évêque [Chrasmar, évêque de Tournai], l'ayant baptisé, le prit avec lui; mais il mourut avant d'avoir accompli un lustre. En ces jours-là, sa mère Frédégonde fut brièvement malade, mais elle guérit.

Ensuite, la nuit du troisième jour des ides de novembre, tandis que nous célébrions les Vigiles de saint Martin, il nous apparut un grand prodige : on vit au milieu de la lune briller une étoile flamboyante, et proche de la lune, au-dessus et au-dessous, apparurent d'autres étoiles. On la vit entourée du cercle qui souvent annonce la pluie; mais nous ignorons ce que signifiaient ces choses. Plusieurs fois durant cette année nous vîntes la lune devenir obscure, et, avant le jour de la naissance du Seigneur, on entendit de grands tonnerres. Il parut aussi autour du soleil des lueurs semblables à celles qui, comme nous l'avons rapporté, avaient été vues avant la mortalité d'Auvergne [livre IV], et que les paysans appellent des soleils. On dit que la mer s'éleva beaucoup plus que de coutume, et il apparut beaucoup d'autres signes.

Gontran Boson vint à Tours avec un petit nombre d'hommes armés, enleva par force ses filles qu'il avait laissées dans la sainte basilique, et les conduisit à Poitiers qui appartenait au roi Childebert. Le roi Chilpéric se rendit maître de Poitiers. Ses gens mirent en fuite les gens de son neveu, et conduisirent au roi le comte Ennodius. Le roi le condamna à l'exil et ses biens furent portés au fisc. Mais un an après, il recouvra ses biens et la liberté de retourner dans son pays. Gontran Boson ayant laissé ses filles dans la basilique de Saint-Hilaire, alla trouver le roi Childebert.

La troisième année du roi Childebert, qui était la dix-septième du règne de Chilpéric et de Gontran [en 578], Daccon, fils de défunt Dagaric, ayant quitté le roi Chilpéric, errait de côté et d'autre, lorsqu'il fut pris en trahison par le duc Dracolène dit l'avisé. Dracolène lui ayant promis par serment qu'il obtiendrait sa vie du roi, le conduisit à Braine, chargé de liens et le remit au roi Chilpéric; puis oubliant son serment, il machina avec ce prince de le faire mourir, portant contre lui d'odieuses accusations. Daccon se voyant attaché, et s'apercevant qu'il lui était impossible d'échapper, demanda à un prêtre, à l'insu du roi de lui donner l'absolution, et lorsqu'il l'eut reçue, on le fit mourir. Dracolène étant retourné promptement dans son pays, tandis que Gontran Boson cherchait à enlever ses filles de Poitiers, Dracolène l'apprit et vint à sa rencontre pour l'attaquer. Gontran et les siens se préparèrent au combat, et voulurent se défendre; cependant Gontran

envoya un de ses amis à Dracolène, disant : *Va et dis-lui : tu sais que nous avons alliance ensemble; je te prie d'éloigner toute embûche de ceux qui m'appartiennent; je ne t'empêche pas d'enlever tant que tu voudras les choses que je possède, mais que seulement, nu s'il le faut, je puisse avec mes filles arriver où j'ai dessein d'aller.* Mais l'autre, plein de vanité et d'insolence, dit : *Voilà la corde avec laquelle j'ai attaché les autres coupables que j'ai conduits au roi; elle me servira aujourd'hui à t'attacher et te conduire vaincu.* En disant ces mots, pressant son cheval des deux talons, il se précipita rapidement sur Gontran, et lui porta un coup à faux; le fer de sa lance se sépara du bois, et tomba à terre; Gontran voyant la mort suspendue sur sa tête, invoqua le nom de Dieu, les grands mérites de saint Martin, et ayant élevé sa lance, en frappa Dracolène dans la mâchoire. Celui-ci demeurait suspendu à moitié tombé de son cheval, lorsqu'un des amis de Gontran l'acheva d'un coup de lance dans le côté. Ceux qui l'accompagnaient furent mis en fuite, et après l'avoir dépouillé, Gontran poursuivit librement sa route avec ses filles. Ensuite son beau-père Sévère fut gravement accusé près du roi par ses fils. Apprenant la chose, il se mit en route pour aller trouver le roi avec de grands présents, mais il fut pris en chemin et dépouillé de tout; puis envoyé en exil, il y périt d'une mort malheureuse. Ses deux fils Bursolène et Dodon furent condamnés à mort pour crime de lèse-majesté. L'un fut tué par une troupe armée qu'on avait envoyée contre lui; l'autre fut pris dans sa fuite, et mourut les pieds et les mains coupés. Leurs biens et ceux de leur père furent confisqués, car ils avaient de grands trésors.

Les habitants de Tours, de Poitiers, de Bayeux, du Mans et d'Angers, marchèrent avec beaucoup d'autres en Bretagne, par ordre du roi Chilpéric, pour attaquer Waroch, fils de Mâlo, et s'arrêtèrent aux bords de la rivière de la Vilaine. Mais lui tombant par ruse pendant la nuit sur les Saxons de Bayeux en tua la plus grande partie. Puis le troisième jour, il fit la paix avec les capitaines du roi Chilpéric, et donnant son fils en otage, s'obligea par serment à demeurer fidèle au roi. Il rendit aussi la ville de Vannes, à condition que le roi lui en accorderait le gouvernement, promettant qu'il paierait tous les ans, sans qu'on fut obligé de les lui demander, les tributs que devait cette ville. Après quoi l'armée s'éloigna de ce lieu. Ensuite le roi Chilpéric ordonna que les pauvres et les serviteurs de l'Église payassent l'amende pour n'avoir pas marché avec l'armée. Ce n'était pourtant pas la coutume qu'ils fussent soumis à aucune fonction publique. Waroch, quelque temps après, oubliant ses promesses et voulant revenir sur ce qu'il avait fait, envoya à Chilpéric Éon [Eunius], évêque de Vannes; mais le roi irrité de colère, après l'avoir tancé, le condamna à l'exil.

La quatrième année de Childebert, qui était la dix-huitième des rois Gontran et Chilpéric [en 579], un synode se rassembla dans la ville de Châlons, par l'ordre du roi Gontran. On y discuta diverses affaires; Salone et Sagittaire retombèrent dans leurs anciennes calamités; on leur reprochait plusieurs crimes; ils furent accusés non seulement d'adultère, mais encore de meurtre. Cependant les évêques jugeaient qu'ils pourraient les expier par la pénitence; mais on les accusa de crime de lèse-majesté, et de trahison envers la patrie, ce pourquoi ils furent dépouillés de l'épiscopat, et retenus prisonniers dans la basilique de Saint Marcel. Ils s'en échappèrent par la suite, et allèrent errer en divers lieux. D'autres furent nommés à leurs sièges.

Le roi Chilpéric fit faire dans tout son royaume des rôles d'impositions nouvelles et très pesantes, ce qui fut cause que beaucoup quittèrent leurs cités, abandonnèrent leurs propriétés, et se réfugièrent dans d'autres royaumes, aimant mieux se transporter ailleurs, que de demeurer exposés à un pareil danger; car il avait été ordonné que chaque propriétaire de terre paierait une amphore de vin par demi arpent : on avait imposé, tant sur les autres terres que sur les esclaves, beaucoup d'autres contributions ou prestations qu'il était impossible de supporter. Le peuple du Limousin, se voyant accablé sous de telles charges, se rassembla dans les premiers jours de mars, et voulut tuer Marc, le référendaire chargé de lever ces impositions; et ils n'y auraient pas manqué, si l'évêque Ferréole [évêque de Limoges, 575-595] ne l'eût délivré du péril qui le menaçait : la multitude s'empara des rôles et les livra aux flammes. Le roi, extrêmement irrité, envoya des gens de sa maison chargés d'infliger au peuple de grands châtiments. On effraya par des tourments, on punit des gens à mort. On rapporte même que des abbés et des prêtres furent attachés à des poteaux, et livrés à divers tourments sur les calomnies des envoyés du roi, qui les accusaient de s'être mêlés à la sédition où le peuple avait brûlé les registres. On mit ensuite des impositions plus accablantes qu'auparavant.

Les Bretons dévastèrent aussi cruellement le pays de Rennes, brûlant, pillant, emmenant les habitants captifs. Ils vinrent ravageant tout jusqu'au bourg de Saint-Aubin-le-Cormier. L'évêque Éon retiré de son exil, on l'envoya vivre à Angers; mais on ne lui permit pas de retourner dans la cité de Vannes. Le duc Beppolène fut envoyé contre les Bretons, et ravagea par le fer et le feu le reste de la Bretagne, ce qui excita de plus en plus la fureur des peuples.

Tandis que ces choses se passaient dans les Gaules, Justin, après avoir accompli la dix-huitième année de son règne, termina avec sa vie la folie dans laquelle il était tombé. Dès qu'il eut été enseveli, Tibère César se mit en possession de l'empire qu'il gouvernait déjà depuis longtemps. Mais comme le peuple l'attendait, selon la coutume du pays, au spectacle du cirque, où on lui préparait des embûches en faveur de Justinien, neveu de Justin, il se rendit aux saints lieux, et, après y avoir fait sa prière, il appela à lui le pape de la ville, et rentra au palais avec les consuls et le préfet. Là, s'étant revêtu de la pourpre et couronné du diadème, il monta sur le trône impérial et fut reconnu empereur avec d'immenses acclamations. Les gens de la faction qui l'attendait au cirque, apprenant ce qui venait de se passer, se retirèrent pleins de honte, sans avoir pu effectuer leur projet; car aucun ennemi ne peut rien contre l'homme qui a mis son espoir en Dieu. Justinien étant venu quelques jours après, se jeta aux pieds de l'empereur, lui apportant quinze cents pièces d'or, comme prix de son pardon. Celui-ci, avec ses habitudes ordinaires de bonté, le reçut, et le fit demeurer dans son palais; mais l'impératrice Sophie, oubliant les promesses qu'elle avait faites à Tibère, essaya de lui tendre des pièges; et comme il s'était rendu à sa maison des champs, pour y jouir pendant trente jours, selon l'usage des empereurs, des plaisirs de la vengeance, Sophie, ayant fait appeler en secret Justinien, voulut l'élever à l'empire. Tibère, l'ayant appris, revint en toute hâte à Constantinople, et ayant fait prendre l'impératrice, la dépouilla de tous ses trésors, ne lui laissant que ses aliments quotidiens : il lui ôta tous ses serviteurs, lui en donna d'autres dont il était sûr, et défendit qu'aucun des anciens put avoir accès auprès d'elle. Après avoir réprimandé Justinien, il lui accorda cependant ensuite une telle affection qu'il lui promit sa fille pour son fils, et demanda en retour pour son fils la fille de Justinien; mais la chose n'eut pas lieu. Tibère vainquit l'armée des Perses, et revint victorieux avec une masse de butin capable, à ce qu'il paraissait, d'assouvir les désirs de l'homme; vingt éléphants furent pris et amenés à l'empereur.

Les Bretons infestèrent cruellement les environs de Nantes et de Rennes; ils enlevèrent une immense quantité de butin, ravagèrent les champs, dépouillèrent les vignes de leurs fruits et emmenèrent beaucoup de captifs. L'évêque Félix leur ayant fait parler par des envoyés, ils promirent de s'amender, mais ne voulurent accomplir aucune de leurs promesses.

Une femme à Paris fut accusée; plusieurs assuraient qu'elle délaissait son mari et s'approchait d'un autre homme; les parents du mari, allèrent trouver le père et lui dirent : *Range ta fille à une meilleure conduite, ou certainement elle mourra, afin que sa honte n'inflige pas de déshonneur à notre race. – Tu sais, dit le père, que ma fille se conduit bien et que ce que disent des hommes méchants n'est point véritable; cependant, pour qu'on ne la calomnie pas de nouveau, je ferai serment de son innocence. Et eux lui dirent : Si elle est innocente, affirme-le par serment sur le tombeau de saint Denis martyr. – Je le ferai, dit le père. Alors au jour fixé, ils se réunirent à la basilique du saint martyr, et le père, les mains levées sur l'autel, jura que sa fille n'était point coupable. Ceux qui étaient du parti du mari soutinrent contre lui qu'il se parjurait; il s'éleva donc une altercation et les épées furent tirées; ils se jetèrent les uns sur les autres et se tuèrent jusque levant l'autel. C'étaient des gens de la plus haute naissance et des premiers auprès du roi Chilpéric. Beaucoup furent frappés de l'épée, et la sainte basilique fut arrosée du sang humain; les portes furent percées de coups d'épée ou de javelot et des traits impies insultèrent jusques au saint tombeau. On eut grand-peine à apaiser le tumulte, et l'église fut interdite jusqu'à ce que le roi fit instruit de ce qui s'était passé. Les auteurs de cette violence se rendirent devant le prince qui ne les reçut pas en grâce, mais ordonna qu'ils fussent remis à l'évêque du lieu, afin que, s'il les trouvait coupables de ce méfait, il les exclût, comme il le devait, de la communion. Ceux donc qui avaient fait le mal, ayant composé avec Ragnemode qui gouvernait l'Église de Paris, furent reçus à la communion ecclésiastique. Peu de jours après, la femme fut mise en jugement et finit ses jours dans un lacs.*

La cinquième année du roi Childebart [en 580], le pays d'Auvergne fut accablé d'un grand déluge d'eau, tellement que la pluie ne cessa de tomber pendant douze jours, et celui de Limoges fut inondé de telle sorte que beaucoup de gens furent dans l'impossibilité de semer. Les rivières de Loire et de Flavaris, qu'ils appellent l'Allier, ainsi que les autres courants qui viennent s'y jeter, se gonflèrent à ce point qu'elles sortirent des limites qu'elles n'avaient jamais franchies; ce qui causa la perte de beaucoup de troupeaux, un grand dommage dans l'agriculture, et renversa beaucoup d'édifices. Le Rhône, qui se joint à la Saône, sortit de même de ses rivages, au grand dommage des peuples, et renversa une partie des murs de la ville de Lyon. Mais les pluies ayant cessé, les arbres fleurirent une seconde fois, quoiqu'on fût alors au mois de septembre. A Tours, cette même année, on vit un matin, avant la naissance du jour, un feu qui parcourut le ciel et disparut à l'horizon oriental, et on entendit dans tout le pays un bruit semblable à celui d'un arbre qui tombe; mais ce ne pouvait être celui d'un arbre, car il se fit ouïr dans un espace de cinquante milles ou davantage. Cette même année, la ville de Bordeaux fut violemment ébranlée par un tremblement de terre. Les murs de la ville furent en danger de tomber; tout le peuple, effrayé de la crainte de la mort, crut que, s'il ne prenait la fuite, il allait être englouti avec la ville : en sorte que beaucoup passèrent en d'autres cités. La commotion se fit sentir dans les pays voisins, et atteignit jusqu'en Espagne, mais non pas aussi forte. Cependant des pierres immenses se détachèrent des monts Pyrénées, et écrasèrent des troupeaux et des hommes. La main de Dieu alluma, dans les bourgs du territoire de Bordeaux, un incendie qui, embrasant soudainement les maisons et les champs, dévora toutes les récoltes, sans que le feu eût été suscité en aucune manière, si ce n'est peut-être par la volonté divine. Un cruel incendie ravagea aussi la ville d'Orléans, en telle sorte qu'il ne resta absolument rien aux plus riches; et si quelqu'un d'eux arrachait aux flammes une partie de ce qu'il possédait, cela lui était enlevé par les voleurs attachés à sa poursuite. Dans le territoire de Chartres, du vrai sang coula du pain rompu à l'autel, et la ville de Bourges fut frappée d'une affreuse grêle.

Ces prodiges furent suivis d'une cruelle contagion. Au moment où les rois en discorde se préparaient encore à la guerre civile, toute la Gaule fut envahie de la dysenterie : ceux qu'elle attaquait étaient saisis d'une forte fièvre, avec des vomissements et de grandes douleurs dans les reins; leur tête et leur cou étaient appesantis; ce qu'ils vomissaient était couleur de safran ou même vert. Plusieurs assuraient que c'était un poison secret; les paysans l'appelaient le *feu de Saint-Antoine*.